

WORLD HEALTH
ORGANIZATION

REGIONAL OFFICE FOR THE
EASTERN MEDITERRANEAN

المنظمة الصحية العالمية
المكتب الإقليمي لشرق البحر الأبيض

ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉ

BUREAU REGIONAL DE LA
MEDITERRANEE ORIENTALE

COMITE REGIONAL DE LA
MEDITERRANEE ORIENTALE

Quinzième Session

Point 6 de l'ordre du jour

EM/RC15/9
10 septembre 1965

ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU DEPARTEMENT SANITAIRE
DE L'OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES
NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES DE PALESTINE

Le Directeur régional a l'honneur de présenter à la Quinzième Session du Comité régional de la Méditerranée orientale le Rapport annuel du Département Sanitaire de l'Office de Secours et de Travaux des Nations Unies pour les Réfugiés de Palestine, couvrant la période du 1er juillet 1964 au 30 juin 1965.

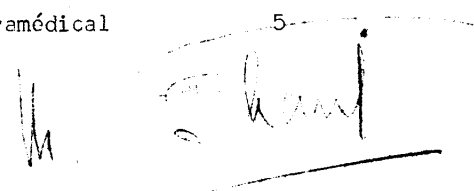
OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES NATIONS UNIES
POUR LES REFUGIES DE PALESTINE

RAPPORT ANNUEL DU DEPARTEMENT DE LA SANTE

1er juillet 1964 - 30 juin 1965

Table des matières

<u>No.</u>	<u>Section</u>	<u>Page</u>
I.	Service de santé	1
II.	Services de médecine curative et préventive	1
	(a) Dispensaires, hôpitaux et laboratoires	1
	(b) Lutte contre les maladies transmissibles	2
	(c) Protection maternelle et infantile	3
	(d) Services infirmiers	3
	(e) Education sanitaire	4
III.	Diététique et alimentation d'appoint	4
IV.	Assainissement	5
V.	Formation de personnel médical et paramédical	5


Dr. M. Sharif
Directeur de la Santé et
Représentant de l'OMS
U N R W A

UNRWA
Beyrouth - Liban
Août 1965

OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES NATIONS UNIES

POUR LES REFUGIES DE PALESTINE

RAPPORT ANNUEL DU DEPARTEMENT DE LA SANTE

1er juillet 1964 - 30 juin 1965

I. SERVICE DE SANTE

L'Office continue d'assurer, sous le contrôle technique de fonctionnaires détachés de l'Organisation mondiale de la santé, l'exécution d'un vaste programme de santé portant à la fois sur la médecine curative et la médecine préventive. Les services de l'Office qui sont chargés de cette tâche sont organisés de façon à être aussi conformes que possible à ceux que gèrent les gouvernements des pays d'accueil pour des catégories comparables dans la population non-réfugiée. L'étroite collaboration qui continue d'exister entre le département de la santé de l'UNRWA et les ministères de la santé des gouvernements des pays d'accueil s'est révélée particulièrement féconde, notamment dans le domaine de la lutte contre les maladies transmissibles et des campagnes de vaccination en série.

Conformément à la ligne de conduite qu'il s'est fixée, l'Office a remplacé cette année par des médecins recrutés sur place ceux qu'il avait recrutés sur le plan international pour leur confier ses programmes de santé dans les quatre pays d'accueil.

Comme les années précédentes, le programme de santé a bénéficié de généreuses contributions provenant de diverses sources, notamment des gouvernements des pays d'accueil, d'universités, d'organisations charitables, d'entreprises commerciales et de particuliers. Cette assistance prend la forme de détachements de personnel, de prestations gratuites dans des hôpitaux et des laboratoires, de fournitures médicales, de suppléments de nourriture, de layettes et de participation à des campagnes de vaccination. Grâce à un don d'un gouvernement au titre de l'assistance technique, l'Office a pu créer sur le territoire de Gaza, en application d'un programme de santé et d'enseignement, un grand centre sanitaire comprenant un service de protection maternelle et infantile et une salle de pédiatrie. On espère que le centre sanitaire fonctionnera à l'automne 1965.

II. SERVICES DE MEDECINE CURATIVE ET PREVENTIVE

(a) Dispensaires, hôpitaux et laboratoires

Durant toute la période couverte par le présent rapport, l'Office a continué d'assurer des services de médecine préventive et curative dans 123 localités: 105 d'entre elles étaient desservies par des services de l'Office et les 18 autres par des services qu'il subventionne mais qui sont gérés par les pouvoirs publics ou par des organisations bénévoles.

Les services de médecine curative de l'UNRWA comprennent des consultations médicales dans les dispensaires de l'Office (certains malades étant orientés éventuellement vers un médecin spécialisé ou un hôpital), des traitements, notamment pour les affections oculaires,

et des soins dentaires simples. Les services de médecine préventive comprennent la lutte contre les maladies transmissibles, les soins donnés avant, pendant et après l'accouchement, la protection de la première enfance, l'hygiène scolaire et l'éducation sanitaire de la population. On trouvera au tableau 1 de l'annexe 1 un état récapitulatif des consultations dans les dispensaires.

L'Office n'administre directement que deux hôpitaux, situés tous deux en Jordanie: un sanatorium pour les tuberculeux et un petit hôpital périphérique. En outre, l'UNRWA assure, de concert avec les autorités gouvernementales, le fonctionnement d'un sanatorium à Gaza. Sous réserve de ces exceptions, l'Office est resté fidèle à sa politique d'utilisation des établissements existants en subventionnant des lits dans des hôpitaux rattachés à des universités ou administrés par des gouvernements, des municipalités, des organisations charitables ou des entreprises privées. Au total, le nombre des lits d'hôpitaux mis à la disposition des réfugiés durant l'année étudiée a été de 1.847. Près des deux tiers de ces lits étaient réservés aux enfants ainsi qu'à des malades dont l'état nécessite des soins de médecine générale ou une intervention chirurgicale. Le tableau 2 de l'annexe 1 donne un résumé des services hospitaliers mis à la disposition des réfugiés.

Des laboratoires dépendant soit de gouvernements, soit d'universités, soit encore de particuliers continuent de rendre des services tant en matière de médecine clinique qu'en matière d'hygiène publique, généralement sur une base forfaitaire ou au prix coûtant, mais aussi parfois à titre gratuit. L'Office dispose d'un laboratoire central pour couvrir ses besoins à Gaza et de deux petits laboratoires cliniques au Liban. Celui qui était annexé au sanatorium de Naplouse, en Jordanie, a été fermé lorsqu'il est devenu possible de recourir à des établissements du gouvernement. Les fournitures médicales, qu'il s'agisse de dons ou d'achats effectués à la suite d'appels d'offres, parviennent régulièrement à l'Office et en quantités suffisantes.

(b) Lutte contre les maladies transmissibles

Le tableau 4 de l'annexe 1 indique le nombre de cas des différentes maladies transmissibles signalées parmi les réfugiés au cours de l'année. Aucun cas des six maladies "quaranténaires" (variole, peste, choléra, typhus, fièvre jaune et fièvre récurrente transmise par le pou) n'a été signalé. Il est encourageant de noter que le nombre des cas de maladies oculaires contagieuses a diminué. A la suite de la vaccination des enfants appartenant aux classes d'âge les plus menacées par la poliomyélite, les cas sont restés peu fréquents. En ce qui concerne la coqueluche, le nombre des cas a continué de diminuer. Il s'est produit une forte épidémie de rougeole, présentant les caractères épidémiologiques habituels de cette maladie. L'application du programme de lutte contre la tuberculose se poursuit et on encourage l'emploi de la méthode moderne qui consiste à laisser les malades vaquer à leurs affaires et à les soigner à domicile.

(c) Protection maternelle et infantile

Comme l'année précédente, l'Office a assuré le financement et le fonctionnement de 80 centres prénataux et 78 centres d'hygiène infantile. Ces centres desservent les camps de l'Office et d'autres localités habitées par un grand nombre de réfugiés. Le programme tend à combiner en un tout les services de médecine curative et préventive: on encourage les femmes enceintes à se présenter régulièrement au centre pour y recevoir des soins, surtout pendant les cinq derniers mois de la grossesse; les nourrissons et les petits enfants sont vaccinés contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et les affections entériques. On a compris qu'en limitant les consultations de médecine préventive aux petits jusqu'à l'âge de deux ans dans les centres de protection infantile, on privait une catégorie importante d'enfants d'âge préscolaire des soins dont ils ont besoin. En Jordanie, ces soins sont maintenant dispensés à certains enfants au cours de leur troisième année; dans la limite des fonds disponibles, cette mesure sera étendue aux autres pays d'accueil durant l'année qui va commencer.

Le traitement appliqué dans les centres d'alimentation et de réhydratation en vue de lutter contre la forte mortalité qui sévit parmi les nourrissons et les jeunes enfants du fait de la gastro-entérite continue de donner des résultats encourageants. Outre les dix centres qui fonctionnent déjà et qui ont pu être créés en grande partie grâce à des contributions spéciales, cinq autres centres, dont la création est aussi le résultat de généreuses donations, sont maintenant près d'être achevés et vont bientôt entrer en activité.

Dans le cadre du programme d'hygiène scolaire de l'Office, cinq équipes - une à Gaza, une au Liban, une en République arabe syrienne et deux en Jordanie - s'occupent des écoles situées en dehors des camps; elles font passer périodiquement des visites médicales aux élèves, notamment aux nouveaux arrivants, inspectent les locaux et font aux nouveaux élèves des injections de rappel des vaccins habituels. Dans les écoles des camps, ces services sont généralement assurés par les médecins de camp assistés des équipes d'hygiène scolaire.

On trouvera au tableau 5 des renseignements sommaires sur les soins prénataux, la protection infantile et l'hygiène scolaire.

(d) Services infirmiers

Le personnel infirmier de l'UNRWA - infirmières diplômées, sages-femmes et auxiliaires - joue un rôle important dans l'exécution des programmes de médecine préventive et curative. A la fin de la période étudiée dans le présent rapport, l'Office employait 111 infirmières et sages-femmes diplômées, 338 auxiliaires et 53 "dayas" (accoucheuses traditionnelles auxquelles l'UNRWA a donné une certaine formation). En outre, les dispensaires et hôpitaux que l'Office subventionne emploient un nombreux personnel infirmier.

(e) Education sanitaire

Le programme d'éducation sanitaire de l'Office constitue un lien de grande valeur entre les services médicaux et la population réfugiée. Par des causeries, des débats, des films, des brochures, des affiches et d'autres moyens encore, on répand certaines notions parmi les réfugiés et on éveille leur intérêt pour la pratique de l'hygiène. L'exécution de ce programme est assurée par le personnel de santé de l'Office, et en particulier par 24 éducateurs sanitaires. On fait porter l'effort principalement sur des catégories - par exemple les réfugiés qui se présentent dans les centres de protection maternelle et infantile, les enfants des écoles - qui sont particulièrement susceptibles de bien accueillir une campagne éducative de ce genre et d'en tirer profit.

III. DIETETIQUE ET ALIMENTATION D'APPOINT

Afin d'assurer la protection et d'améliorer la santé de certaines catégories de personnes particulièrement vulnérables, telles que nourrissons, jeunes enfants, femmes enceintes, mères qui allaitent et tuberculeux non-hospitalisés, l'Office a continué à compléter les rations de base par des suppléments auxquels les réfugiés réunissant certaines conditions ont droit normalement. Ces suppléments se présentaient sous forme de lait, de repas préparés et de rations spéciales. Une distribution quotidienne d'un mélange de lait entier et de lait écrémé était faite aux enfants de 6 à 12 mois, et à ceux de moins de 6 mois qui ne pouvaient pas être nourris au sein. Tous les enfants de 1 à 15 ans, ainsi que les femmes enceintes et les mères qui allaitaient, ont eu droit à une ration quotidienne de lait écrémé six jours par semaine. Les élèves des classes primaires des écoles de l'UNRWA ont reçu du lait écrémé cinq jours par semaine durant toute l'année scolaire. En tout 201.000 réfugiés environ ont bénéficié du programme de distribution de lait.

Des déjeuners chauds diététiquement équilibrés, ainsi qu'une alimentation de régime destinée aux nourrissons et aux jeunes enfants qui étaient atteints ou se remettaient d'une gastro-entérite, ont été servis à des bénéficiaires qui étaient en général des enfants de moins de 6 ans (y compris des nourrissons) et dont le nombre n'a pas dépassé 45.000. D'autre part, des capsules de vitamines A et D ont été distribuées aux enfants de moins de sept ans qui fréquentaient les centres d'alimentation d'appoint, ainsi qu'aux élèves des classes primaires élémentaires. Des rations supplémentaires ont été fournies sur ordonnance médicale aux femmes enceintes, aux mères qui allaitaient et aux tuberculeux non-hospitalisés. On trouvera aux tableaux 6 et 7 des renseignements sommaires sur les programmes d'alimentation d'appoint et de distribution de lait.

IV. ASSAINISSEMENT

Les services d'assainissement dans les camps de réfugiés comprennent l'approvisionnement en eau potable, l'évacuation ou la destruction des ordures, le drainage et la lutte contre les animaux vecteurs. La fourniture d'eau en quantités suffisantes s'est trouvée facilitée au cours de l'année par les améliorations que les gouvernements de certains pays d'accueil ont apportées au système d'approvisionnement. L'Office a pu améliorer, dans une certaine mesure, le système de drainage et d'évacuation ou de destruction des ordures, mais de graves problèmes continuent de se poser dans certains des grands camps, surtout ceux qui se trouvent à proximité d'une ville.

V. FORMATION DE PERSONNEL MEDICAL ET PARAMEDICAL

Comme on peut le voir au tableau 8, 249 étudiants ont reçu cette année une formation en sciences médicales, grâce à des bourses de l'UNRWA: 202 étaient des étudiants en médecine, 36 des étudiants en pharmacie, 8 en art dentaire, 2 en médecine vétérinaire et 1 en hygiène publique. D'autre part, la formation en cours d'emploi du personnel médical et paramédical de l'Office a continué comme d'habitude et des cours spéciaux ont eu lieu de temps à autre pour former de jeunes réfugiés à des tâches paramédicales. On s'efforce plus particulièrement de bien choisir les domaines sur lesquels porte cette formation tant d'après les besoins propres de l'UNRWA, pour l'accomplissement de sa mission, que d'après les possibilités générales d'emploi dans cette partie du monde.

----oOo----oOo----oOo

Tableau 1ANNEXE I

SERVICE DE SANTE

NOMBRE DE CONSULTATIONS DANS LES DISPENSAIRES
GERES OU SUBVENTIONNES PAR L'OFFICE (1er juillet 1964 - 30 juin 1965)

	Liban	République arabe syrienne	Jordanie	Gaza	Total
Nombre de bénéficiaires des services médicaux	133.772	122.198	638.129	279.602	1.173.701
Médecine générale	398.515	357.875	679.287	439.151	1.874.828
Injections	229.589	281.577	534.511	320.806	1.366.483
Pansements et dermato- logie	252.696	144.695	577.525	426.089	1.401.005
Soins oculaires	158.273	57.667	617.508	432.021	1.265.469
Soins dentaires	19.526	10.960	27.951	20.121	78.558
<u>TOTAL:</u>	1.058.599	852.774	2.436.782	1.638.188	5.986.343

Tableau 2

ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS AUXQUELS LES REFUGIES DE PALESTINE
ONT ACCES
(1964 - 1965)

On trouvera ci-dessous le nombre des lits d'hôpitaux mis à la disposition des réfugiés, dans chaque pays, au cours de la période étudiée:-

	<u>Liban</u>	République arabe <u>syrienne</u>	<u>Jordanie</u>	<u>Gaza</u>	<u>Total</u>
Nombre de bénéficiaires des services médicaux(1)	133.772	122.198	638.129	279.602	1.173.701
<u>Nombre de lits disponibles</u>					
Médecine générale	158	80	480	320	1.038
Phtisiologie (2)	56	21 *	117 **	150	344
Obstétrique	5	7	52	75	139
Pédiatrie	18	-	118	52	188
Psychiatrie	<u>62</u>	<u>1</u>	<u>75</u>	<u>-</u>	<u>138</u>
TOTAL	299	109	842	597	1.847
	---	----	---	----	-----
Nombre de lits pour mille habitants	2.23	0.89	1.31	2.13	1.57

1) Chiffres établis d'après le bulletin statistique des immatriculations pour le deuxième trimestre 1965.

2) (*) Au sanatorium de Bhanès (Liban), un lit en moyenne a été occupé par des réfugiés venus de la République arabe syrienne

(**) Au sanatorium de Bhanès (Liban), sept lits en moyenne ont été occupés par des réfugiés venus de Jordanie.

Nombre d'hôpitaux gérés par:

L'Etat et les autorités locales	31
Les organisations bénévoles ou les particuliers	39
L'Office	<u>2</u>
	<u>72</u>

En outre le sanatorium de Bureij fonctionne conjointement avec l'hôpital du gouvernement.

L'Office assure en outre le fonctionnement de onze maternités: une en République arabe syrienne, trois en Jordanie et sept à Gaza.

Centres d'alimentation et de réhydratation

	<u>Liban</u>	République arabe <u>syrienne</u>	<u>Jordanie</u>	<u>Gaza</u>	<u>Total</u>
N. de centres	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>3</u>	<u>2</u>	<u>10</u>
N. de lits	<u>13</u>	<u>21</u>	<u>38</u>	<u>44</u>	<u>116</u>

Tableau 4

LISTE DES MALADIES CONTAGIEUSES RELEVÉES PARMI LES REFUGIES DE PALESTINE
(1er juillet 1964 - 30 juin 1965)

	République arabe syrienne				
	<u>Liban</u>	<u>Jordanie</u>	<u>Gaza</u>	<u>Total</u>	
Nombre de réfugiés	<u>133.772</u>	<u>122.198</u>	<u>638.129</u>	279.602	1.173.701
Peste	-	-	-	-	-
Choléra	-	-	-	-	-
Fièvre jaune	-	-	-	-	-
Variole	-	-	-	-	-
Typhus exanthématique	-	-	-	-	-
Fièvre récurrente transmise par le pou	-	-	-	-	-
Fièvre récurrente endémique	-	4	-	-	4
Diphtérie	1	2	2	-	5
Rougeole	1.727	2.341	5.805	2.038	11.911
Coqueluche	334	65	488	20	907
Varicelle	1.011	800	2.702	1.895	6.408
Oreillons	475	532	2.648	174	3.829
Méningite cérébro-spinale	3	3	1	7	14
Poliomyélite	13	3	3	36	55
Affections entériques	1	91	44	31	167
Paludisme	1	-	14	30	45
Bilharziose	-	-	-	36	36
Ankylostomiase	9	-	-	141	150
Tuberculose	36	74	93	122	325
Syphilis	172	4	9	47	232
Blennorragie	2	4	4	9	19
Fièvre scarlatine	-	-	-	-	-
Rage	-	-	-	-	-
Tétanos	1	-	2	-	3
Tétanos du nouveau-né	4	-	1	18	23
Brucellose	-	-	-	-	-
Hépatite infectieuse	148	73	149	381	751
Leishmaniose cutanée	-	10	-	-	10

Les chiffres suivants représentent le nombre de consultations données
dans les dispensaires pour les maladies ci-après:-

Dysentérie	8.025	2.695	2.704	2.303	15.727
Trachome	441	488	6.130	846	7.905
Conjonctivite	9.083	8.367	38.060	6.150	61.660

Tableau 5

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Consultations prénatales	République arabe syrienne				
	Liban	Jordanie	Gaza	Total	
No. de centres prénataux	<u>18</u>	<u>24</u>	<u>29</u>	<u>9</u>	80
N. de femmes enceintes nouvellement inscrites	4.675	2.944	10.960	14.384	32.963
N. moyen de visites par mois	1.505	843	3.456	4.057	9.861
N. de tests sérologiques anti-syphilitiques	2.085	976	3.742	2.531	9.334
N. de réactions positives	165	5	8	23	201
N. de visites à domicile (soins prénataux)	<u>1.026</u>	<u>899</u>	<u>838</u>	<u>154</u>	<u>2.917</u>
<u>Soins infantiles</u>					
N. de centres	<u>18</u>	<u>24</u>	<u>27</u>	<u>9</u>	<u>78</u>
N. d'enfants de moins d'un an inscrits (moyenne mensuelle)	4.376	2.670	8.375	13.302	28.723
N. de consultations données pour des enfants de moins d'un an (moyenne mensuelle)	2.567	1.091	5.014	5.819	14.491
N. d'enfants de un à deux ans inscrits (moyenne mensuelle)	4.467	3.482	8.538	10.474	26.961
N. de consultations données pour des enfants de un à deux ans (moyenne mensuelle)	1.443	804	3.106	2.101	7.454
N. de vaccinations antivarioliques	2.994	1.815	6.088	12.760	23.657
N. d'immunisations par le TAB	3.214	1.261	5.992	7.141	17.608
N. d'immunisations par le triple vaccin	4.137	2.110	8.115	9.651	24.013
N. de visites à domicile (soins infantiles)	<u>10.491</u>	<u>7.841</u>	<u>15.454</u>	<u>4.890</u>	<u>38.676</u>
<u>Services d'hygiène scolaire</u>					
N. d'équipes d'hygiène scolaire	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>1</u>	<u>5</u>
N. d'enfants examinés	9.091	24.226	21.063	4.436	58.816
N. d'écoles visitées	120	115	172	158	565
N. d'injections de rappel anti-typhoïdiques	25.679	-	57.630	55.563	138.872
N. d'injections de rappel anti-diphtériques	4.021	2.601	9.635	7.538	23.795

Tableau 6

PROGRAMME D'ALIMENTATION D'APPOINT DE L'OFFICE

Nombre moyen de bénéficiaires entre
le 1er juillet 1964 et le 30 juin 1965

Nombre de bénéficiaires du repas chaud quotidien					Nombre de bénéficiaires des rations mensuelles de produits secs				
Moyenne pour l'année					Moyenne pour l'année				
Pays	Nombre de cen- tres d'alimen- tation d'appoint	Moins de 2 ans	2 à 15 ans et cas spé- ciaux	Total	Femmes encein- tes	Tubercu- leux non Nour- hospita- rices lisés	Total	Total général	
Liban	18	500	3.634	4.134	1.237	3.440	97	4.774	8.908
Républi- que arabe syrienne	18	397	3.480	3.877	741	1.706	125	2.572	6.449
Jordanie	52 6x	1.639 184x	14.543 341x	16.707	3.121	11.835	499	15.455	32.162
Gaza	23	1.532	11.728	13.260	3.618	9.689	460	13.767	27.027
	117	4.252	33.726	37.978	8.717	26.670	1.181	36.568	74.546

x Centres administrés par des organisations bénévoles.

Tableau 7

PROGRAMME DE DISTRIBUTION DE LAIT DE L'OFFICE

Nombre moyen de bénéficiaires (1er juillet 1964 - 30 juin 1965)

Pays	Nombre de centres de distribution de lait		Nombre quotidien de bénéficiaires (moyenne pour l'année)			
	Préparation et distribution	Distribution seulement	Centres de distribution de lait	Ecoliers ^b	Orphelins, titulaires d'ordonnances médicales, etc.	Total
Liban	20	3	26.432	7.695	267	34.394
République arabe syrienne	21	-	24.809	11.761	64	36.634
Jordanie	80 10 ^a	2	37.382 829	33.300	212	71.723
Gaza	23	-	21.160	37.210	142	58.512
	154	5	110.612	89.966	685	201.263

a Centres administrés par des organisations bénévoles.

b Moyenne pour l'année scolaire.

Tableau 8 (a)

PROGRAMME DE FORMATION

Le tableau ci-dessous expose de façon succincte la situation relative au programme de formation de personnel médical et paramédical dans les universités et les écoles d'infirmières par pays de résidence, au cours de la période étudiée.

FORMATION GENERALE

	<u>Liban</u>	République arabe <u>syrienne</u>	<u>Jordanie</u>	<u>Gaza</u>	<u>Total</u>
Médecine	20	29	112	41	202
Art dentaire	2	-	5	1	8
Pharmacie	1	6	14	15	36
Hygiène publique	-	-	1	-	1
Médecine vétérinaire	-	-	1	1	2
	<u>---</u>	<u>---</u>	<u>---</u>	<u>---</u>	<u>---</u>
Total:	23	35	133	58	249
	<u>---</u>	<u>---</u>	<u>---</u>	<u>---</u>	<u>---</u>

Tableau 8 (b)

Soins infirmiers

Ecole de l'Hôpital Augusta Victoria	-	-	25	-	25
Ecole du PARI (Institut pour les réfugiés arabes de Palestine	-	20	-	-	20
Ecole de l'Université américaine de Beyrouth	6	-	3	-	9
	<u>---</u>	<u>---</u>	<u>---</u>	<u>---</u>	<u>---</u>
Total:	6	20	28	-	54
	<u>---</u>	<u>---</u>	<u>---</u>	<u>---</u>	<u>---</u>

Tableau 8 (c)

Hygiène publique	<u>FORMATION SPECIALISEE</u>				
			1	-	1
Alimentation	-	-	-	2	2
	<u>---</u>	<u>---</u>	<u>---</u>	<u>---</u>	<u>---</u>
Total:			1	2	3
Total général:	29	55	162	60	306